

## **LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »**

*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

*Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°136 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».*

**Semaine du 12 au 18 novembre 2018**



*En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 18 novembre 2018, au moins 505 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.*

<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>PAGES</b>
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i> .....	3
<i>0. INTRODUCTION</i> .....	4
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i> .....	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i> .....	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE</i> .....	5
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i> .....	5
<i>I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE</i> .....	6
<i>I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS</i> .....	7
<i>I.4. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i> .....	7
<i>I.5.VIOLATION DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS</i> .....	7
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i> .....	8
<i>III. CONCLUSION</i> .....	10

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

<b>CDS</b>	: <i>Centre de Santé</i>
<b>CNDD-FDD</b>	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie</i>
<b>ECOFO</b>	: <i>Ecole Fondamentale</i>
<b>FNL</b>	: <i>Front National de Libération</i>
<b>PJ</b>	: <i>Police Judiciaire</i>
<b>PVVIH</b>	: <i>Personnes Vivant avec le VIH</i>
<b>SNR</b>	: <i>Service National de Renseignement</i>
<b>VBG</b>	: <i>Violences Basées sur le Genre</i>

## ***0. INTRODUCTION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit: au moins 13 personnes tuées dont 11 cadavres retrouvés, 6 torturée, 5 arrêtées arbitrairement et 1 victime de VBG.

Parmi les victimes, figurent 2 femmes tuées, 2 mineurs tués et 2 femmes torturées.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant les présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Des personnes tuées dont la majorité, sont retrouvés cadavres, sont inquiétants par leur nombre et par l'absence des enquêtes.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

## ***I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME***

### ***I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

#### ***I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE***

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune Kayogoro, province Makamba**

Dans l'après-midi du 13 novembre 2018, un corps sans vie de Boniface Nizigiyimana, a été retrouvé jonché de blessures et amputé des oreilles, dans la rivière Maragarazi à la frontière Burundo-Tanzanienne, commune Kayogoro, province Makamba. Selon des sources sur place, la victime se rendait sur la colline et zone Gatabo à bord d'une moto conduite par Eric Ndayizeye, jeune Imbonerakure très influent du parti CNDD-FDD, le 11 novembre 2018, vers 19 heures. Selon les mêmes sources, Eric est retourné seul vers minuit. La victime était aussi membre du parti CNDD-FDD. Eric Ndayizeye a été arrêté et détenu au cachot du commissariat communal de police de Kayogoro pour des raisons d'enquête.

##### **Une personne tuée en commune et province Kirundo**

En date du 11 novembre 2018, Nshimiye, laveur des véhicules, Imbonerakure du quartier Kavogero, commune et province Kirundo, a été tabassé par d'autres Imbonerakure dirigés par Nkurunziza, chef de colline Kanyinya en même temps chef des Imbonerakure du centre Kirundo. Selon des sources sur place, Nshimiye a succombé à ses blessures à l'hôpital Kirundo en date du 12 novembre 2018. Selon les mêmes sources, la victime était accusée d'avoir utilisé un point d'eau appelé Kumarimano sans avoir la permission d'Abel Ahishakiye, chef provincial des Imbonerakure. Ce dernier est propriétaire de ce point d'eau privatisé par la commune pour le nettoyage des véhicules. Aucun laveur de véhicule n'a accès à ce point d'eau sans payer 1000 fbu par véhicule. Les Imbonerakure qui l'avaient conduit à l'hôpital sont aussi menacés du fait qu'ils ont révélé le déroulement des faits au procureur de la République en province Kirundo mais les auteurs jusqu'à présent n'ont pas été poursuivis.

#### ***I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune Mabayi, province Cibitoke**

En date du 17 novembre 2018, vers 17 heures, sur la colline Buhoro, commune Mabayi, province Cibitoke, un corps sans vie de Symphorien Ngendakumana, âgé de 62 ans, a été retrouvé couvert de sang chez lui. Selon des sources sur place, la victime a été attaquée par des inconnus qui lui ont infligé plusieurs coups de gourdins. Selon les mêmes sources, Symphorien Ngendakumana était accusé de sorcellerie par la population de la localité.

##### **Huit corps sans vie retrouvés en commune Busoni, province Kirundo**

Du 12 au 14 novembre 2018, huit corps sans vie ont été retrouvés en commune Busoni, province Kirundo. Selon des sources sur place, en date du 12 novembre 2018, deux cadavres de sexe masculin ont été retrouvés dans le lac Rweru et ont été vite enterrés, le même jour, par les Imbonerakure sur l'ordre de l'administrateur communal, Marie Claudine Hashazinka, sur la sous-colline Gikurajoro, colline et zone Gatara, commune Busoni, province Kirundo, sans faire des enquêtes. Selon les mêmes sources, au cours de deux jours suivants, six autres corps sans vie ont été retrouvés. L'un flottait du côté de la colline Gatara et cinq autres dont 2 enfants, un homme et une femme ont été vus ligotés, sans habits et décapités, tous transpercés par un morceau de bois au niveau du nombril sur la sous colline Senga, colline Nyagisozi. Les autorités administratives ont interdit à la population de révéler les faits et ont mis

en garde les membres de l'opposition connus de la sous colline qu'une fois le secret dévoilé ils vont le payer cher. Les Imbonerakure accompagnés par certaines autorités administratives à la base restent positionnés au bord du lac Rweru en attente d'autres cadavres.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Buyengero, province Rumonge**

En date du 17 novembre 2018, un corps sans vie d'Anastasié Nsabimana, âgée de 30 ans, de la colline Nyacambuko, commune Buyengero, province Rumonge, a été retrouvé dans sa maison où elle vivait avec sa petite sœur. Selon des sources sur place, des autorités administratives ont dit que la victime s'est suicidée tandis que des voisins ont parlé d'une simulation de suicide. Selon les mêmes sources, trois personnes à savoir une élève de l'ECOFO Gite, commune Rumonge, un élève de l'école normale de Gasanda, commune Bururi et une autre personne de la commune Bugarama ont été arrêtés pour des raisons d'enquête.

## ***I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE***

### **Une personne torturée en commune Bukinanyana, province Cibitoke**

En date du 15 novembre 2018, Thomas Bucumi, cultivateur, âgé de 32 ans, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasá, de la colline Bihembe, commune Bukinanyana, province Cibitoke, a été tabassé par un Imbonerakure, Jackson Bizuru. Selon des sources sur place, Thomas Bucumi a été accusé par cet Imbonerakure de collecter des vivres pour des rebelles.

### **Une personne torturée en commune Bukinanyana, province Cibitoke**

En date du 18 novembre 2018, sur la colline Karurama, commune Rugombo, province Cibitoke, Nizigiyimana, motard, âgé de 22 ans et membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé par des jeunes Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, la victime était accusée de vol du vélo.

### **Trois personnes torturées en commune Butaganzwa, province Kayanza**

En date du 17 novembre 2018, vers 20 heures, sur la colline Mufumya, commune Butaganzwa, province Kayanza, Damien Nzibavuga, Anatole Karenzo et Lenathe Nkundwanabake, tous membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasá ont été tabassés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de n'avoir pas participé à la journée du combattant et d'être des opposants. Selon les mêmes sources, les victimes se sont fait soigner à l'Hôpital Musema, en commune Butaganzwa.

### **Une personne torturée en commune Kayogoro, province Makamba**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 novembre 2018 indique que dans l'après-midi du 10 novembre 2018, sur la colline Kigomagoma, commune Kayogoro, province Makamba, Elias Bavuge, membre de la milice Imbonerakure, a tabassé sa femme nue, Isidora Niyukuri pour avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a été battue par son mari armé de couteau avant de la jeter dans la rue. Selon les mêmes sources, la victime s'est rendue chez le chef de colline en même temps secrétaire collinaire du CNDD-FDD pour se plaindre et demander des habits.

### ***I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS***

#### **Une personne arrêtée en commune et province Gitega**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 novembre 2018 indique qu'en date du 7 novembre 2018, Marc Nahigombeye, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa et chef de colline Kiremera, commune Giheta, province Gitega, a été transféré au cachot de la PJ Gitega, après avoir été arrêté et détenu au cachot de la commune Giheta par des Imbonerakure accompagnés par des policiers sur l'ordre d'Alexis, administrateur de la commune Giheta. Selon des sources sur place, il a été accusé de ne pas sensibiliser la population pour contribuer aux élections de 2020. Selon les mêmes sources, la contribution de sa colline a été faible par rapport à la somme d'argent attendu par l'autorité communale.

#### **Trois personnes arrêtées en commune Gitaramuka, province Karuzi**

En date du 15 novembre 2018, dans le camp des déplacés de Gitaramuka, commune Gitaramuka, province Karuzi, trois personnes à savoir Jean Marie Niyongabo, Nestor Ngendakumana et Déo ont été arrêtées et conduites au cachot communal par Jeanette Ningabiye, administrateur de la commune Gitaramuka. Selon des sources sur place, elle les accusait d'insurrection lors de la résistance contre la démolition de certaines maisons du camp des déplacés en date du 6 novembre 2018. Selon les mêmes sources, les détenus ont été libérés en date du 16 novembre 2018 après paiement d'une somme de 20 000 fbu chacun.

#### **Une personne arrêtée en commune Matongo, province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 novembre 2018 indique qu'en date du 5 novembre 2018, sur la colline Kivumu, commune Matongo, province Kayanza, Amos Niyirera, élève à l'ECOFO Ryakabamba II de la même commune, a été arrêté par des Imbonerakure et conduit au cachot de la commune Matongo. Selon des sources sur place, il était accusé d'arracher de l'herbe pour ses vaches dans le champ de Mathieu Bazira, le représentant-adjoint du parti CNDD-FDD au niveau provincial. Selon les mêmes sources, une femme prénommée Constance avait aussi payé la somme de 5000 fbu pour avoir passé dans ce champ.

### ***I.4. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE***

#### **Une personne violée en commune Nyanza-Lac, province Makamba**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 novembre 2018 indique qu'en date du 7 novembre 2018, vers 18 heures, un prénommé Bosco, boutiquier, a violé I., écolière en 5<sup>ème</sup> année. Selon des sources sur place, la victime a été prise par force dans un buisson lorsqu'elle était accompagnée par Bosco. L'hôpital de Nyanza-Lac a confirmé le viol tandis que le violeur a été arrêté et détenu au cachot communal de Nyanza-Lac, province Makamba.

### ***I.5. VIOLATION DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS***

#### **Refus du droit d'accès aux soins de santé en commune Buhiga, province Karuzi**

Larissa Murerangondo qui avait été détenue depuis le 6 novembre 2018, au cachot communal de Gitaramuka par l'administrateur communal Jeanette Ningabiye, puis transférée le 9 novembre 2018, au commissariat provincial de police, a été refusée par des responsables du cachot du commissariat d'aller

prendre des médicaments des PVVIH enregistrées au CDS Gitaramuka malgré les sollicitations du personnel de ce CDS chargé du suivi des PVVIH. Selon des sources sur place, la victime avait signalé depuis son incarcération qu'elle était sous traitement mais elle n'a pas été écoutée. Selon les mêmes sources, la santé de Larissa a commencé à se détériorer suite au manque de médicaments antirétroviraux.

## ***II. FAITS SECURITAIRES***

### **Une personne suicidée par explosion d'une grenade en commune Rusaka, province Mwaro**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 novembre 2018 indique qu'en date du 10 novembre 2018, vers 19 heures, sur la colline Kibimba, commune Rusaka, province Mwaro, Jean Marie Ndayisenga, âgé de 34 ans, Imbonerakure, s'est suicidé à l'aide d'une grenade. Selon des sources sur place, Jean Marie Ndayisenga a d'abord fait sortir ses enfants et a dégoupillé la grenade et s'est ensuite couché sur l'engin qui a vite explosé. Selon les mêmes sources, les voisins lui ont porté secours mais il est mort au CDS de Rusaka.

### **Une personne tuée en commune Muhanga, province Kayanza**

En date du 16 novembre 2018, le soir, sur la colline Mibazi, commune Muhanga, province Kayanza, Kinuma a été tué par Euphrasie, veuve, sa belle-sœur, à l'aide d'une petite houe. Selon des sources sur place, Euphrasie a entendu Kinuma parler d'elle avec son épouse et elle s'est mise en colère puis elle est allée frapper Kinuma avec la petite houe. Selon les mêmes sources, le lendemain matin, elle a été arrêtée et détenue au cachot communal de police à Kayanza avant d'être transférée au cachot du commissariat provincial.

### **Une personne blessée en commune Murwi, province Cibitoke**

En date du 12 novembre 2018, vers 20 heures, sur la colline Mirombero, zone et commune Murwi, province Cibitoke, un homme du nom de Nyamibara, âgé d'environ 50 ans, a été grièvement blessé dans une attaque par des inconnus armés de machettes. Selon des sources sur place, la victime a été dépêchée à l'hôpital de Rugombo chez Rubasa dans un état critique. Selon les mêmes sources, les accusations de sorcellerie étaient à l'origine de cette agression.

### **Deux personnes blessées en commune Mutaho, province Gitega**

En date du 12 novembre 2018, vers 4 heures, au village de paix de Bigera, zone Rwisabi, commune Mutaho, province Gitega, Pascasie Nzeyimana et sa fille Claudine Dusabe, âgée de 15 ans ont été blessées à coups de gourdins chez elles par trois hommes non identifiés. Selon des sources sur place, les victimes ont été blessées au niveau des bras et de la tête. Selon les mêmes sources, les victimes ont été accusées de sorcellerie. Elles ont été conduites au CDS de Nyangungu.

### **Une personne blessée en commune Muhanga, province Kayanza**

En date du 13 novembre 2018, vers 18 heures, sur la colline Gisara, zone Mubogora, commune Muhanga, province Kayanza, Yolande Ntukamazina, âgée de 61 ans, a été attaquée à son domicile par des gens non identifiés et l'ont gravement blessée à la machette. Selon des sources sur place, la victime avait des conflits avec des membres de sa famille en rapport avec la sorcellerie. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite à l'hôpital de Rukago de la commune Gahombo pour des soins médicaux.

## **Réunion visant la traque des opposants en province Makamba**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 novembre 2018 indique qu'en date du 10 novembre 2018, une réunion a été tenue par Adalbert Nininahazwe, responsable provincial du parti CNDD-FDD, à la permanence provinciale du CNDD-FDD, en province Makamba, les membres de ce parti ont décidé de traquer tous les militants du parti FNL aile d'Agathon Rwasa. Selon des sources sur place, des commissaires de la police étaient aussi présents dont Léonidas Ninganza, commissaire provincial de police à Rutana et Abdoul Mossi Ndimurukundo récemment nommé commissaire de police en province Muramvya, tous natifs de la commune Makamba. Selon les mêmes sources, ces deux commissaires de police portaient des foulards du parti CNDD-FDD et ont interdit aux participants à cette réunion de prendre des photos. L'objectif de cette réunion était de traquer des membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa qui ont adopté une stratégie de faire une propagande clandestine ménage par ménage.

### ***III. CONCLUSION***

Des allégations de violations et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tuerie, de torture, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.